

Justifiés par le principe de la Foi

« Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons trouvé aussi accès, par la foi, à cette faveur, dans laquelle nous sommes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu » (Romains 5:1-2).

Je réfléchissais récemment à l'enseignement de Paul sur la justification sur le principe de la foi dans Romains chapitre 3:21 jusqu'à la fin du chapitre 5. Au chapitre 3, versets 21-31, l'apôtre décrit comment l'Ancien Testament témoigne de la justice de Dieu transmise par la foi, « justice de Dieu par la foi en Jésus Christ envers tous, et sur tous ceux qui croient ; car il n'y a pas de différence » (v.22). Paul déclare « car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu » puis annonce immédiatement que nous sommes « justifiés gratuitement (sans aucun coût) par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus » (v.24). Il utilise l'illustration du propitiatoire dans le tabernacle et le temple sur lesquels le sang du sacrifice était aspergé chaque année le jour des expiations. Des sacrifices qui, comme l'explique l'épître aux Hébreux, « ne peuvent jamais ôter les péchés » (Hébreux 10:11). Ils attendaient avec impatience le sacrifice parfait et éternel que Jésus allait faire : « Mais celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu » (Hébreux 10:12). Christ a satisfait à toutes les exigences de la justice de Dieu, ce qui lui a permis d'être « juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus » (Romains 3:26). Et cette grâce a été étendue aux nations (v.29).

Au chapitre 4, Paul prend le temps de montrer qu'Abraham et David ont tous deux démontré la justice de Dieu, qui était par la foi. Il souligne qu'Abraham était justifié par la foi avant que la circoncision ou la Loi ne soient introduites. Son expérience a porté sur notre salut en Christ, « qui a été livré pour nos fautes, et a été ressuscité pour notre justification » (v.25). Puis, au chapitre 5, Paul écrit ces paroles glorieuses : « Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ » (v.1). Il explique les résultats de la paix avec Dieu. Cela comprend le flot constant de grâce de Dieu envers nous, notre joie en Christ, le développement de notre vie en Christ, notre espérance en Christ et l'expérience de l'amour de Dieu qui « est versé dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné » (v.4-5).

Paul approfondit notre compréhension de l'amour de Dieu dans les versets 6 à 11, nous rappelant que cet amour nous a été manifesté : « Lorsque nous

étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous ». Il nous a aimés alors que nous étions ses ennemis (v.10). Maintenant, nous sommes réconciliés avec Dieu et nous nous réjouissons de notre position en Christ. L'apôtre termine le chapitre en expliquant que le péché et ses effets sont entrés dans le monde par un seul homme.

Nous avons vu dans notre histoire jusqu'à présent la réalité des actions pécheresses d'un seul homme chez les tyrans qui ont plongé ce monde dans les ténèbres à plusieurs reprises. Paul écrit : « Car si par la faute d'un seul plusieurs sont morts... Car le jugement vient d'un seul en condamnation... Car si, par la faute d'un seul, la mort a régné par un seul » (v.15-17). Mais en même temps, il révèle que « la grâce de Dieu et le don ont abondé envers plusieurs, par la grâce qui est d'un seul homme, Jésus Christ, ... mais le don de grâce, de plusieurs fautes, en justification... beaucoup plutôt ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils en vie par un seul, Jésus Christ ». Il résume cela ainsi : « Mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé ». Paul a été un témoignage personnel des paroles qu'il a écrites. Il connaissait la réalité de la justification par la foi et vivait à la lumière de cette réalité. Que nous fassions de même.

Gordon D Kell